

ASSOCIATION LES FLAMANTS

BP 20092
34874 LATTES CEDEX

Pessac, le 18 juillet 2016,

Objet : Réponse à votre courrier du 05 juillet 2016

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président,

Je vous remercie pour votre lettre du 5 juillet 2016 qui a retenu toute mon attention. J'ai pris bonne note des points que vous soulevez.

En ce qui concerne la proposition des loyers pour 2017, nous avons limité l'augmentation à 147€ TTC, ce qui correspond au minimum possible pour faire face aux augmentations des coûts de fonctionnement et aux travaux d'amélioration du village. Cette augmentation n'est donc en aucun cas infondée et tient évidemment compte de nos discussions. J'avoue par ailleurs être confus avec le chiffre de 369€ que vous avancez.

Pour revenir sur la remise exceptionnelle de 222€ TTC, siblu l'a mise en place, de sa propre initiative à titre de geste commercial et alors même qu'elle n'y était pas tenue, en 2014 après la décision 'd'ordre public' de la Préfecture d'imposer les dates d'ouverture telles qu'elles existent aujourd'hui. Cette remise était accordée dans un contexte d'économies de coûts de fonctionnement du parc découlant de la période d'ouverture plus courte. Siblu continuera d'octroyer cette remise tant que les dates d'ouverture des années précédentes à la décision préfectorale ne seront pas rétablies.

En ce qui concerne le Droit Prioritaire à Renouvellement, celui-ci a simplement été revalorisé pour 2017 (+1.5%).

Comme à notre habitude, nous avons informé les propriétaires de mobil-homes des modalités du contrat siblu 2017, six mois avant la fin de leur contrat. Ils disposent ainsi du temps nécessaire pour prendre leur décision d'accepter ou non notre proposition. Bien entendu, nous espérons qu'un nombre maximum de propriétaires choisiront de renouveler leur confiance en siblu et réserveront à nouveau leur emplacement au Lac des Rêves pour l'année prochaine.

Comme vous le savez, j'ai beaucoup apprécié nos échanges constructifs cette année. Je pense que de nombreux propriétaires ont retrouvé le plaisir simple de passer leur temps au Lac des Rêves dans une ambiance sereine et conviviale. Celle-ci a d'ailleurs sans doute facilité les ventes privées. Je passerai à nouveau à Lattes dans les semaines à venir, Julien vous confirmera la date dès qu'elle sera fixée. Ce sera un plaisir de vous rencontrer à nouveau.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Chers Messieurs, mes cordiales salutations.



Ian Smith
Directeur Général